

La valeur du « travail » des sans-emplois : une comparaison intersectionnelle entre Marseille et Turin

Dr. Anouck Manez

*Exposé introductif de soutenance à l'ENS, Campus Jourdan, Paris, le 14 novembre 2023
Thèse dirigée par Sophie Pochic*

anouckmanez@gmail.com

Introduction

Avant de présenter mon travail, je voudrais d'abord, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du jury, vous remercier vivement d'avoir accepté de discuter aujourd'hui ma thèse de sociologie, intitulée *La valeur du « travail » des sans-emplois : une comparaison intersectionnelle entre Marseille et Turin*. C'est un grand honneur pour moi de la défendre devant vous. Je voudrais également témoigner ma reconnaissance à toutes les personnes présentes pour leur soutien et leur intérêt.

Genèse du projet

Ma thèse se situe à la fois dans une volonté de rupture et de prolongement avec mon mémoire de master mené à Science Po Paris sous la direction de Didier Demazière, une enquête qualitative par entretiens biographiques à propos de chômeur·ses particulièrement stigmatisés dans l'opinion publique se déclarant en « non-recherche d'emploi ». Ma plongée dans la littérature sociologique sur le chômage m'avait laissée insatisfaite : les travaux « classiques » sur ce sujet, notamment l'enquête collective de Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel sur les chômeurs de Marienthal réalisée au début des années 1930, universalisaient les expériences du chômage se caractérisant par la honte, la désocialisation, le désœuvrement et l'ennui, expériences qui ne correspondaient pas du tout aux récits de vie des sans-emplois « marginaux » que je rencontrais. De plus, les enquêté·es n'entraient pas non plus dans la catégorie institutionnelle et statistique du chômage, fondée sur la définition du Bureau international du travail de 1982, précisément car ils et elles n'étaient pas « en recherche d'emploi », ce qui m'avait poussée à critiquer ces frontières institutionnelles et statistiques. J'avais alors commencé à explorer les diverses activités qui occupaient leur quotidien, leurs rapports aux temps et les inégalités de classe qui les divisaient – ce qui est devenu un article paru ensuite dans *La Nouvelle Revue du Travail*.

Cependant, j'étais consciente que la population enquêtée de mon mémoire de master – des personnes critiques par rapport à l'emploi, mobilisées dans divers mouvements alternatifs et d'extrême-gauche – ne représentait qu'une proportion très faible des chômeur·ses et je souhaitais élargir la focale.

De plus, un regret m'était resté : celui de ne pas avoir davantage approfondi mon enquête avec une perspective d'études de genre, alors même que ce champ de recherche constituait l'un de mes centres d'intérêts principaux.

La littérature existante et ses limites : construction théorique du projet

Armée par les études de genre et plus particulièrement les travaux du réseau MAGE (Marché du Travail et Genre), je commence au début de ma thèse à réaliser le caractère profondément androcentrique des études canoniques sur les expériences du chômage et de sa définition institutionnelle et statistique, dont sont exclues principalement des femmes. Je décide alors de placer les expériences des chômeuses et les rapports sociaux de sexe au centre de l'analyse, en interaction avec les rapports sociaux de classe et, plus tard dans la thèse, de race. Le paradigme du chômage comme privation absolue – d'activité, d'estime de soi, de liens sociaux – semble s'appliquer finalement beaucoup moins aux femmes privées d'emploi, toujours en charge du travail domestique et parental, ce qui impose de sortir de l'idée du chômage comme « temps vide » et de prendre en considération les activités des chômeur·ses, comme l'ont fait Edward Bakke dans les années 1930, Dominique Schnapper dans les années 1980 et comme le font actuellement les chercheur·ses travaillant sur les temporalités du chômage.

Cependant, grâce à la pensée féministe matérialiste sur le travail domestique, notamment la théorie de l'appropriation sexiste et raciste de Colette Guillaumin, ainsi qu'aux concepts de travail gratuit et de travail dévalorisé, empruntés respectivement à Maud Simonet et Jules Falquet, j'opère un déplacement supplémentaire : je conceptualise ainsi ce que font les chômeur·ses non seulement comme des activités à prendre au sérieux, mais encore comme du travail plus ou moins valorisé symboliquement et matériellement. Dès lors, j'interroge ce que les personnes enquêtées, leur entourage et les institutions avec lesquelles elles sont en contact qualifient de travail dans les nombreuses activités hors emploi qui occupent leur quotidien. De plus, je questionne comment ces activités, ces différentes formes de travail hors emploi, sont susceptibles d'être exploitées par diverses instances ou peuvent dans certains cas être valorisées et bénéficier aux enquêté·es.

Les formes de travail en question, de même que leur valorisation, varient nécessairement d'un contexte à un autre, selon les histoires, les institutions et les normes : j'ai ainsi choisi d'adopter une démarche comparative permettant de mettre en relief ces différences structurelles. Cela a impliqué de toujours replacer mes conclusions dans un contexte national et local, et de m'intéresser notamment aux réglementations de l'emploi, aux structures des marchés de l'emploi ainsi qu'aux politiques sociales et de protection du chômage, de manière synchronique et diachronique. Ma perspective en termes d'imbrication des rapports sociaux m'a de plus poussée à être attentive à des éléments peu pris en compte habituellement dans les études sur le chômage et les chômeur·ses, comme les politiques migratoires ou familiales.

La méthodologie et les défis de l'enquête

Pour l'enquête, j'ai choisi de me fonder principalement sur la méthode de l'entretien biographique car elle permet d'aborder la construction du rapport au travail – que j'élargis ici aux activités hors emploi – au cours de la vie, de prendre en compte différentes sphères d'existence et en particulier la vie « privée » des personnes, et plus fondamentalement de redonner la parole à une population stigmatisée et souvent étudiée « par le haut ».

Pour le choix des pays et villes de comparaison, mon inscription dans le réseau de recherche SOMET (*Sociology and Methodology of Social Research*) dans les universités de Milan et Turin pendant les trois premières années de cette thèse, ainsi que ma connaissance de l'Italie et sa langue m'ont encouragée à évaluer le bien-fondé d'une comparaison France-Italie, qui est apparue pertinente scientifiquement, de même que les choix de Turin et Marseille comme terrains localisés.

J'avais au départ prévu de passer par des institutions publiques pour accéder aux chômeur·ses, mais la réalisation du terrain s'est heurtée à plusieurs obstacles qu'il m'a fallu surmonter.

D'abord, en France, les refus de la part de Pôle Emploi et de la Caisse d'allocations familiales de m'apporter de l'aide, reflétant des changements dans le rapport de ces institutions à la recherche, m'ont obligée à multiplier les canaux de prise de contact. Au total, j'ai réalisé 44 entretiens.

Du côté turinois, l'accès au terrain a été plus facile grâce à un contact personnel et j'ai pu interroger des usager·es d'un *Centro per l'Impiego* (équivalent d'une agence Pôle Emploi en France) durant deux mois, à raison d'une présence quasi-quotidienne sur place. Au total, j'y ai mené 40 entretiens.

Du fait des restrictions dues à l'épidémie de Covid 19 qui ne me permettaient pas de retourner sur le terrain, notamment en Italie, pour prolonger mon enquête, j'ai décidé de compléter ma démarche par l'exploitation de la *Labour Force Survey* harmonisée à l'échelle européenne par Eurostat afin de situer ma population d'enquête par rapport à la population générale des chômeur·ses et de mieux comprendre les cadres des discours des personnes.

Apports et résultats

Pour en venir aux apports transversaux de la thèse, j'en dégage principalement trois.

D'abord, j'observe que la valorisation du travail hors emploi par les institutions de placement et d'insertion dépend de la mise en œuvre concrète des politiques d'activation, c'est-à-dire des politiques qui conditionnent les allocations chômage et les aides sociales à des démarches de retour à l'emploi et qui « responsabilisent » les chômeur·ses à l'égard de leur propre insertion.

La plus grande différence remarquée entre les terrains français et italiens tient ainsi dans l'application des politiques d'activation alors qu'elles sont pourtant intégrées dans la législation nationale des deux pays et promues à l'échelle européenne.

À Marseille, je démontre ainsi que le modèle du « cadre nomade » promu par les politiques d'activation, où toutes les activités sont susceptibles d'être utiles pour des « projets », amène les institutions à prendre en compte et valoriser les activités hors-emploi des cadres les mieux doté·es, conçues comme des moyens d'enrichir leur « capital humain » en vue de trouver un nouvel emploi, de se reconverter ou créer une entreprise.

Envers les fractions précaires des classes populaires et des classes moyennes – exceptées quelques enquêtées inscrites dans des secteurs qui fonctionnent « par projet » comme le milieu artistique –, les institutions (Pôle Emploi ou organismes d'insertion) font montre d'un contrôle fort en leur imposant des rendez-vous fréquents, de nombreuses formations et du travail administratif, que je nomme « temps prescrit » dans la lignée des travaux sur les temporalités du chômage. Face à l'encadrement disciplinant de leurs emplois du temps, face au « soupçon permanent d'improductivité » dont ils et elles font l'objet qui dévalorise leurs activités quotidiennes et leurs sociabilités, face aux injonctions morales à la responsabilisation individuelle, et en même temps face à des allocations chômage ou minimas sociaux aux montants très faible et à des perspectives d'emploi peu nombreuses et peu épanouissantes, les enquêté·es ne manquent pas de ressource critique.

L'entourage joue un rôle différent selon les classes sociales : tandis que chez les cadres, il renforce les injonctions à la productivité, chez les classes populaires, il agit comme un soutien et un espace de valorisation alternatif de leur travail hors-emploi.

À Turin, les institutions de placement ne jouent manifestement pas un tel rôle disciplinaire. Dans un contexte où le droit de l'emploi a été fortement dérégulé depuis une vingtaine d'années, où la protection des chômeur·ses a été « nivelée par le bas » et où les politiques sociales sont très limitées, les expériences des chômeur·ses les plus vulnérables (jeunes, femmes, migrant·es), qui constituent l'essentiel de la population enquêtée, du fait de mon point d'entrée sur le terrain, s'avèrent marquées par la pauvreté et/ou la dépendance familiale. Confiné·es au travail domestique et aux activités de « débrouille », en particulier au travail au noir et à l'emploi instable dans des PME familiales, les enquêté·es associent massivement le travail à ce qu'ils et elles font déjà pour survivre ou avoir un peu d'argent à soi, à savoir une activité rémunérée, et à ce qui leur manque, un contrat stable avec un salaire « décent ».

En second lieu, le prisme théorique forgé par Colette Guillaumin, peu utilisé en général et en particulier à propos du chômage, m'a permis de souligner les points communs entre les femmes chômeuses, à savoir l'appropriation collective et/ou privée de leur temps. Je me réfère plus particulièrement au concept de « continuum de l'appropriation privée » développé par Salima Amari¹, qui permet non seulement de prendre en compte l'appropriation des épouses ou compagnes par leur conjoint, mais également des filles par leurs pères et leurs frères, ou des mères en solo par leurs ex-conjoints.

¹ Amari S. (2015), « Certaines lesbiennes demeurent des femmes », *Nouvelles questions féministes*, vol. 34, n° 1, p. 70-83.

L'appropriation privée de leur temps par les hommes de leur famille proche rassemble toutes les femmes enquêtées, quelle que soit leur position dans les rapports sociaux de classe et de race et dans la configuration familiale. Les mères de famille chômeuses décrivent un quotidien où elles sont absorbées par le travail domestique et parental, dans lequel leurs conjoints s'investissent peu, y compris pendant les périodes où elles travaillent à l'extérieur. Les « aides » qu'elles reçoivent proviennent uniquement de femmes de leur famille ou leur entourage. Quant aux jeunes femmes italiennes cohabitant avec leurs parents, contrairement aux jeunes hommes, elles sont mobilisées au sein des familles pour participer au travail domestique, au soin aux enfants – nièces et neveux – ou encore aux grands-parents. Enfin, les mères séparées se retrouvent non seulement à devoir s'occuper pratiquement seules de leurs enfants – ou alors avec l'aide, encore une fois, d'autres femmes –, mais doivent aussi assumer leur charge financière alors même qu'elles sont la plupart du temps plus pauvres que le père de l'enfant. Les femmes disposant d'un capital économique important sont les seules qui peuvent externaliser le travail domestique et parental à des femmes moins dotées et donc dégager du temps.

J'utilise ensuite le concept d'« appropriation collective » pour désigner l'appropriation du travail gratuit ou dévalorisé des femmes chômeuses par différentes sphères au-delà de la famille proche : le bénévolat informel, soit les « coups de main » donnés à la famille élargie et à la communauté de quartier ; le bénévolat formel dans des structures associatives ; le « *hope labor* » – soit du travail non ou peu rémunéré, effectué par une personne, dans le but d'accumuler de l'expérience, approfondir une compétence et/ou se faire remarquer par un employeur – sous la forme de travail gratuit, en particulier dans certains secteurs comme l'industrie créative, et sous la forme de travail dévalorisé – soit de contrats aidés et de stages – au profit du secteur associatif en France et des entreprises privées en Italie. Les femmes cadres échappent davantage à ces formes d'appropriation collectives du travail car elles sont moins souvent inscrites dans des solidarités familiales larges et de quartier, leurs expériences bénévoles sont valorisables et valorisées par les institutions de placement, et elles ne sont pas poussées vers des contrats aidés et des stages par les institutions qui les considèrent comme « employables » du fait de leurs diplômes et CV prestigieux.

Le dernier apport de la thèse consiste précisément dans sa perspective d'imbrication des rapports sociaux et d'analyse intersectionnelle des sans-emploi, qui pour l'instant est peu développée, en France comme en Italie. La prise en compte des rapports sociaux de race et des histoires migratoires, intriqués avec les rapports sociaux de classe, m'a ainsi permis de mieux comprendre les rapports au travail en et hors emploi des enquêtées. Par exemple, les hommes racisés de classes populaires insistent beaucoup sur leur caractère « bossueur » et « actif » pour se distinguer de ce que l'on pourrait appeler, dans la lignée de Patricia Hill Collins, des « archétypes normatifs », soit des stéréotypes racistes auxquels ils redoutent d'être associés : le jeune de banlieue délinquant et flambeur, ou encore l'immigré « profiteuse » vivant des aides sociales. La prise en considération des rapports sociaux de classe et de race intriqués m'a aussi poussée à porter attention à des formes de travail particulièrement présentes chez les enquêtés racisés de classes populaires, comme le travail au noir ou le travail de subsistance.

Limites et prolongements

Pour finir, je reviendrai sur deux possibles prolongements de la thèse.

D'abord, la thèse a mis en lumière que les mères en solo et les femmes célibataires sans enfant voient aussi leur temps et leur travail appropriés, au sens de Colette Guillaumin. Les théories féministes, qu'elles soient matérialistes ou marxistes, ont été formulées à une époque où les femmes dans ces situations étaient nettement moins nombreuses, et où la figure de la mère au foyer dominait : l'augmentation des divorces et séparations, des naissances hors mariage et des parcours de vie sans enfant requiert d'actualiser également les outils de pensée féministe, et je souhaite y contribuer.

Ensuite, j'ai pu, à travers les récits des enquêté·es racisé·es, entrevoir le rôle des intermédiaires de l'emploi dans la reproduction du racisme systémique et l'assignation de la main-d'œuvre à tel secteur, emploi ou contrat. En cherchant dans la littérature, j'ai été frappée de constater que si ce sujet avait été central dans la recherche sociologique française consacrée au racisme dans les années 1990, il a été négligé depuis. Il serait intéressant de s'y pencher à nouveau alors que des changements majeurs ont eu lieu dans les politiques de l'emploi, en particulier la diffusion et mise en œuvre du paradigme de l'« activation », rarement analysé comme facteur potentiel de diminution ou d'augmentation des discriminations.

Mesdames et messieurs, je vous remercie pour votre attention et je me réjouis de pouvoir à présent échanger avec vous.